

Directives pour le dépôt dans l'espace Dataverse (Borealis) de l'UQAM

Ce document clarifie les conditions d'utilisation de la plateforme Dataverse de Scholars Portal pour les membres de la communauté de la recherche et de la création de l'UQAM. Les formulaires relatifs au dépôt sont : I-Délégation de dépôt, II-Recommandation de dépôt pour un-e étudiant-e et III-Liste de contrôle.

PRÉSENTATION DE DATAVERSE

Dataverse est une plateforme de dépôt de données initialement développée par l'Institute for Quantitative Social Sciences (IQSS) à l'Université Harvard. [Scholars Portal](#) est le service canadien géré par le CBUO (Conseil des bibliothèques universitaires de l'Ontario) offrant une plateforme Dataverse pour diverses institutions universitaires canadiennes, sous le service générique Borealis. Chaque institution canadienne participante, dont l'UQAM, a donc son propre espace de dépôt Dataverse.

Le contenu de chaque espace institutionnel Dataverse est moissonné par [lunaris](#), un service national de découverte pour les données multidisciplinaires d'établissements de recherche canadiens. Plusieurs dépôts canadiens sont également moissonnés par [Dataset Search](#) de Google, [Datacite Commons](#) et par l'engin [EXPLORE](#) d'OpenAIRE.

MANDAT ET GOUVERNANCE

Borealis UQAM se veut une solution de dépôt fiable pour les chercheurs et chercheuses n'ayant pas accès à des dépôts de données disciplinaires ou ne trouvant pas satisfaction avec les autres solutions existantes pour assurer la diffusion, la réutilisation et la conservation de leur matériel de recherche. Borealis UQAM est administré par le Service des bibliothèques de l'UQAM.

CONTENU DE DATAVERSE

Borealis UQAM est la plateforme institutionnelle dans laquelle certains membres de la communauté de l'UQAM peuvent déposer leurs données de recherche, accompagnées de l'information requise pour leur compréhension et utilisation, une fois le projet de recherche, ou une phase importante de celui-ci, complété. Par données de recherche, on entend les « données qui sont utilisées en tant que sources principales à l'appui d'une enquête technique ou scientifique, d'une recherche, de travaux d'érudition ou de pratiques créatives et qui sont utilisées comme éléments de preuve dans un processus de recherche ou qui sont communément acceptées au sein de la communauté de recherche comme nécessaires pour valider les conclusions et les résultats de recherche. » ([Foire aux questions](#) de la Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche).

Compte tenu de cette définition, une grande variété de formats de fichier est acceptée dans Borealis UQAM, y compris les dossiers compressés .zip (maximum 1000 fichiers) et .tar (voir la [section «fichiers» du guide d'utilisation](#) pour plus d'information à ce sujet).

Concrètement, l'environnement de Borealis UQAM est constitué de deux éléments :

- des ensembles de données dont chaque fichier est limité à un volume de 5 Go (500 Mo dans le cas de fichiers tabulaires XLSX, SAV, CSV, etc.)
- des collections Dataverse spécifiques aux groupes de recherche uqamiens où ces derniers peuvent y centraliser leurs propres ensembles de données

Un ensemble de données rassemble tous les fichiers et informations nécessaires pour utiliser les données de recherche qui y sont décrites et, idéalement, déposées. L'ensemble de données comprend

donc minimalement les métadonnées de description, la documentation et, préférablement, les fichiers de données ainsi que les codes, le cas échéant.

QUI PEUT DÉPOSER

Tous les membres de la communauté de la recherche et de la création de l'UQAM détenant des données de recherche produites dans le cadre d'un projet de recherche associé à leurs fonctions à l'UQAM¹ peuvent déposer leur matériel de recherche dans l'espace Dataverse de l'UQAM. Ce privilège de dépôt s'étend aussi à tout membre de l'UQAM ayant collaboré avec ceux-ci.

Le dépôt du matériel de recherche peut se faire par délégation (voir le [formulaire I](#)).

Dans le cas du matériel de recherche dont l'auteurité est assumée uniquement par un-e étudiant-e, une recommandation d'un-e professeur-e doit accompagner la documentation du dépôt (voir le [formulaire II](#)) sauf s'il s'agit des données de recherche afférentes à son mémoire ou à sa thèse ou autre document diplômant accepté par un jury.

Si un besoin particulier nécessite un dépôt par un déposant non autorisé, écrire à gdr@uqam.ca.

CONDITIONS D'UTILISATION

Borealis UQAM est lié aux [conditions d'utilisations](#) du service Scholar Portal exploité par le CBUO. Cette section expose les particularités locales ou les éléments critiques dans l'administration des données de recherche hébergées dans l'espace Borealis UQAM.

Droits et autorisation

Les droits de propriété intellectuelle attachés aux objets de recherche déposés ne sont pas affectés par ce dépôt. Toutefois, le déposant accorde toutes les licences nécessaires aux administrateurs pour qu'ils assurent l'archivage du contenu déposé ainsi que sa préservation, son repérage et son accès dans le temps, dans le respect des droits de réutilisation attachés au matériel de recherche. Des activités de catalogage et d'attribution de métadonnées peuvent donc être appliquées au matériel de recherche si la description fournie par le déposant s'avère insuffisante. Toute information nécessaire à la diffusion du matériel déposé peut être redistribuée à d'autres services de dissémination. Les administrateurs s'engagent à adopter de bonnes pratiques d'archivage mais ne peuvent pas garantir la préservation du matériel déposé à très long terme.

Responsabilités

Les déposant-es ont la responsabilité de :

- Assurer la qualité et l'exactitude des données déposées
- Préserver l'anonymat des participants impliqués dans la production de ces données et de veiller au besoin à la dé-identification de celles-ci et ce, dans le respect des consentements obtenus des participants et de l'approbation éventuelle des comités d'éthique de la recherche (CERPE ou CIEREH)
- Identifier, le cas échéant, qui gère l'accès restreint au matériel de recherche
- Porter une attention particulière au respect des conditions d'utilisation suivantes :
 - Les déposants détiennent la propriété intellectuelle des données ou en respectent les conditions d'utilisation des ayants droits.
 - Le matériel déposé ne renferme aucune information confidentielle ou sensible

¹ Professeur-es réguliers-ères, professeur-es associé-es, professeur-es émérites, professeur-es invité-es, maîtres de langue, chargé-es de cours, stagiaires postdoctoraux-ales, étudiant-es des cycles supérieurs.

- Le matériel déposé est conforme aux engagements pris avec le Comité institutionnel d'éthique de la recherche avec des êtres humains ou le Comité d'éthique de la recherche pour les étudiants.
 - Note :** dans le respect de l'esprit du règlement no 8 et de la politique no 54, aucun dépôt ne sera accepté si le certificat éthique n'est pas joint à la documentation afférente au dépôt.
- Les fichiers ne contiennent pas de codes informatiques malveillants visant à perturber le bon fonctionnement de la plateforme.
- Documenter le matériel déposé afin de faciliter sa réutilisation (voir la liste de contrôle en annexe)

L'UQAM se réserve le droit de retirer, sans préavis, tout document déposé dans l'espace Dataverse de l'UQAM, notamment en cas de violation de ces obligations du déposant ou en cas de manquement à l'intégrité et à la conduite responsable en recherche², sans que cette énumération ne soit limitative. Toute personne souhaitant signaler un matériel déposé problématique peut le faire en écrivant à gdr@uqam.ca. Le déposant peut aussi demander que le matériel déposé soit rétracté sous conditions d'en fournir les raisons et de permettre à l'équipe de gestion de documenter celles-ci pour des fins de traçabilité de la conduite de la recherche.

L'UQAM décline toute responsabilité pouvant résulter du dépôt du matériel sur l'espace Dataverse de l'UQAM et de son utilisation subséquente. L'UQAM n'est pas responsable du contenu du matériel déposé et diffusé sur l'espace Dataverse de l'UQAM et n'offre aucune garantie d'exactitude ou de fiabilité quant à ce contenu. À cet effet, toute personne qui dépose du matériel sur l'espace Dataverse de l'UQAM ou utilise l'espace Dataverse de l'UQAM, tient l'UQAM indemne de tout recours, toute réclamation ou tout dommage, direct ou indirect, pouvant résulter du dépôt ou de l'utilisation de ce matériel.

Réutilisation des données

La personne déposante a la liberté d'établir le type d'accès permis (accès ouvert, accès restreint, accès aux métadonnées seulement) à son contenu, dans le respect des ententes avec les comités d'éthique et autres parties prenantes. Diverses licences standards sont donc offertes à la personne déposante. Hormis les cas documentés qui requièrent un contrôle ou une fermeture de l'accès, nous encourageons les déposant-es à prendre toutes les mesures nécessaires pour l'ouverture des données de recherche.

Publication des ensembles de données

Une fois qu'un matériel de recherche est publié sur l'espace Dataverse de l'UQAM, on ne peut plus en effacer l'existence. Il est possible de supprimer des fichiers problématiques, mais les métadonnées demeureront accessibles. Pour faciliter les activités de gestion, la publication des ensembles de données font l'objet d'une médiation par l'équipe de gestion de l'espace Dataverse de l'UQAM. La personne déposante soumet la publication de son ensemble de données pour examen et l'équipe de gestion autorisera la publication après vérification que le matériel déposé respecte les exigences minimales demandées dans la liste de contrôle (en annexe). Si des ajustements sont à apporter, l'équipe de gestion communiquera avec la personne déposante. Un DOI est automatiquement attribué à l'ensemble de données dès sa publication.

² [Politique no 27 sur l'intégrité et la conduite responsable en recherche](#)

Création d'une collection Dataverse

Les unités ou groupes de recherche peuvent demander la création d'une collection Dataverse en écrivant à gdr@uqam.ca. Un-e professionnel-le du Service des bibliothèques fera le suivi de votre demande.

Espace Dataverse de l'UQAM

Liste de contrôle pour le dépôt du matériel de recherche

L'équipe de gestion de l'espace Dataverse de l'UQAM s'appuie sur les éléments suivants pour gérer les activités de gestion liées au matériel que vous déposez et pour procéder à sa publication :

- Vous avez vérifié que le matériel déposé ne contient aucune information confidentielle ou sensible
- Vous déclarez détenir la propriété intellectuelle du matériel déposé (ex. : droits d'auteur, brevet, marques de commerce, topographie de circuits intégrés) et en respectez les conditions d'utilisation ou avoir obtenu auprès des ayants droit les autorisations requises pour déposer ce matériel. Le cas échéant, joindre le formulaire de Délégation de dépôt ([formulaire I](#)) à la documentation du dépôt.
- Si le matériel déposé a des restrictions d'accès, vous avez identifié qui gère les demandes d'accès
- La licence la plus ouverte possible a été attribuée au matériel

La documentation de l'ensemble de données est adéquate si :

- Plusieurs champs de métadonnées sont renseignés
- La documentation comprend un ou plusieurs fichiers LISEZ-MOI. Voir [ce modèle](#) élaboré par l'Université Laval, section Documenter ses données, rubrique Documents d'accompagnement. Voir aussi les [bonnes pratiques de nomenclature](#).
- Dans le cas de projets plus complexes, une documentation doit accompagner les fichiers de données. Ex. : un dictionnaire de données, table de codage, plan de gestion de données, etc.
- Les formats de fichiers favorisent la réutilisation des données et leur conservation (voir les [formats recommandés](#))
- Le certificat éthique est joint à la documentation afférente au dépôt dans le cas d'un projet de recherche impliquant des êtres humains.

Si vous êtes étudiant-e et que le matériel déposé n'est pas celui afférent votre mémoire ou thèse accepté(e) par un jury :

- Joindre au dépôt le [formulaire de recommandation](#) avec la documentation de l'ensemble de données